

SURESNES DANS LE MIROIR DE L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

La ville a mené un diagnostic en profondeur. Et elle va s'engager à le prendre en compte dans toutes ses politiques publiques. Explications.

D'abord, un constat : on n'a probablement jamais autant parlé avec un si large consensus apparent de l'égalité hommes femmes : pour inventer de nouveaux dispositifs tendant à la faire avancer, ou pour identifier les retards et blocages qui y font toujours obstacle. Les occasions ne manquent pas et la **Journée internationale de la Femme, le 8 mars**, en est une, souvent privilégiée.

Mais au delà des célébrations, des déclarations solennelles et mêmes des dispositifs normatifs, cette cause ne peut durablement progresser que si elle est **partagée par tous au plus près** et dans tous les secteurs de la vie quotidienne. **Ici et maintenant.**

C'est ce constat qui a amené la ville de Suresnes, à ne pas se contenter de l'attachement de principe à cette égalité ni de la confiance dans les actions accomplies, et à se poser cette question : **où en est VRAIMENT l'égalité hommes-femmes ?**

Sur son territoire.

Dans ses services.

Dans ses quartiers.

Dans ses foyers.

Car à l'échelle nationale les statistiques sont claires : **40 ans après le MLF, les femmes ne sont toujours pas des hommes comme les autres.** Ce second constat est vrai dans des domaines aussi variés que le choix des études supérieures, les rémunérations professionnelles, le partage des tâches ménagères. ou la solidarité envers les seniors.

Evidemment, aussi volontaire soit-elle, l'action municipale ne suffira pas à inverser, sur son territoire, des tendances qui relèvent souvent de la sphère privée ou nécessitent d'être impactées à l'échelle nationale. « *Mais ce n'est pas une raison pour demeurer passif en s'en remettant aux autres,* objecte Christian Dupuy, maire de Suresnes et Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine. *Il est de la responsabilité des instances politiques au niveau local comme au niveau national de se saisir de ces questions. Je crois même que pour améliorer en profondeur il faut d'abord commencer à comprendre et à agir localement* ».

Or la plupart des politiques municipales s'adressent de manière indifférenciée aux femmes et aux hommes. Une **non-prise en compte de la spécificité des besoins des femmes** (ou des hommes) souvent motivée par le souci de respecter le principe d'égalité de traitement et d'accès aux services publics. Pourtant celui-ci n' s'oppose pas à la prise en compte de ce que le Conseil constitutionnel a qualifié de « *différences de situation appréciables* ». Les ignorer reviendrait à ne pas corriger des inégalités dont sont de fait victimes certaines catégories de la population, parmi lesquelles le genre féminin figure en trop bonne place.

C'est la raison pour laquelle la ville de Suresnes a mené ce **Diagnostic sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.** Il prépare la signature, le 5 mars 2011, de la **Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale**, qui engagera la ville à prendre en compte la question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'élaboration de toutes ses politiques publiques.

Et à faire avancer sur son territoire, "ici et maintenant", **une cause dans laquelle Stendhal voyait « la marque la plus sûre de la civilisation ».**

Contact presse : Arnaud LEVY 01 41 18 15 52 / 06 28 81 11 96 alevy@ville-suresnes.fr

UN DIAGNOSTIC POUR QUOI ? SUR QUOI ?

Ce diagnostic sur la situation des femmes dans les domaines de compétences de la Ville a passé au crible les champs **politique, économique, social, sanitaire, familial ou éducatif**. Le 9 février 2011 il a été approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal qui a voté une délibération visant à adopter la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

Le diagnostic s'appuie sur une **analyse sexuée des politiques de la ville** afin de déterminer les **besoins spécifiques** des femmes et des hommes et de **repérer les manques** et **inégalités**.

Il explore 12 thématiques définies par la Charte :

Politique / Discriminations / Rôle d'employeur / Education / Santé / Vie familiale / Soins aux personnes à charge / Pauvreté / Logement / Culture, sports et loisirs / Sécurité et violences sexuées / Emploi et économie (VOIR PAGES 5 à 11)

Pour chacune il met en lumière les actions d'ores et déjà menées en faveur de l'égalité. **Mais il ne se contente pas de décerner des satisfecit.**

*«En s'appuyant sur les statistiques locales et nationales, ce rapport fait apparaître la persistance de disparités entre hommes et femmes, notamment en ce qui concerne l'égalité professionnelle et salariale, la précarité, la prise en charge des contraintes domestiques et familiales et les violences constatent en effet Laure Pascal-Dranesas et Cécile Wehrli, responsables du projet au sein des services de la Ville. **Les différences constatées sont presque toujours au désavantage des femmes.**»*

Pour chaque thématique le diagnostic propose des pistes de réflexion. Elles serviront de base au travail du Comité de pilotage qui va devoir mettre en œuvre un **plan d'actions** pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale **dès l'horizon 2011/2012.**

Forum des Femmes, 5 mars 2011

ON SIGNE. ON S'ENGAGE. ON DEBAT.

Le maire de Suresnes, Christian Dupuy, signera l'adhésion de la ville à la Charte en ouverture de la troisième édition du **Forum des femmes le 5 mars 2011**, trois jours avant la Journée internationale des femmes. Proposé par le Conseil Local Economique et Social, il relève d'une démarche de démocratie de proximité et repose notamment sur la participation des Conseils consultatifs de quartier et du Conseil des jeunes citoyens. Après la présentation des conclusions du diagnostic, **une table ronde** (réunissant experts, entrepreneurs et journalistes spécialisées) débattera du thème **« Une carrière et une famille, le nouveau défi ? »**.

Le Forum des Femmes sera ouvert par Jeannette Bougrab, secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de la Vie associative, ancienne présidente de la HALDE.

Programme page 11

Samedi 5 mars de 16h à 19h30

Centre des Landes, 6 chemin de la Motte 92150, Suresnes

LES PARENTS DEBATTENT LES ENFANTS S'AMUSENT

Pour ce rendez vous, les participants hommes ou femmes n'auront pas à choisir entre le débat et... leurs enfants. pour ceux âgés de 2 à 13 ans un accueil et un goûter auront lieu durant le forum avec au programme de l'animation un concours de dessins.

Sur le thème de l'égalité filles-garçons, évidemment....

« Une vraie égalité profitera autant aux hommes »



C'est une élue franco-suédoise, Gunilla Westerberg Dupuy, qui est à l'origine de l'engagement de la ville dans cette *Charte européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie locale*. Quand on vient du pays de la parité on porte naturellement un regard distancié sur les mœurs françaises en la matière...

Vous êtes Suédoise engagée dans la vie publique en France. Vous avez du découvrir plus que des différences....

J'en découvre encore...La Suède a la passion de l'égalité dans tous les domaines, dont celui de l'égalité hommes-femmes. En France, j'ai vite compris que des choses évidentes pour moi là-bas ne l'étaient plus du tout ici. Les relations sont marquées par un mélange de courtoisie et de séduction latine d'abord assez agréable. Mais elle cache parfois une manière de marginalisation des femmes, y compris dans les différents échelons de la vie publique. La France est aussi un pays très hiérarchisé où l'autorité et le respect sont dus au statut. Alors qu'en Suède il faut toujours justifier son autorité, peut-être trop. En ce sens c'est plus facile ici pour une femme dirigeante. Dans ma délégation j'ai aussi découvert une situation profondément inégalitaire dans le sens où moins les femmes sont favorisées socialement, plus elles sont handicapées par leur genre. Etre femme et défavorisée, c'est souvent, et partout, subir une double peine.

Ce constat a joué dans votre décision de mener ce diagnostic local ?

Je me suis engagée dans une action politique pour contribuer à améliorer la vie quotidienne des citoyens et la société. Et ma conviction c'est que l'égalité entre hommes et femmes est une des clés du développement de notre société. A l'inverse, ne pas profiter de l'intelligence et de la créativité de la moitié de la population est un frein, notamment économique. Pour progresser, il faut essentiellement améliorer le rapport au travail. La leçon de l'exemple suédois où hommes et femmes ont équilibré les responsabilités dans la vie familiale et professionnelle c'est qu'une vraie égalité hommes-femmes profite autant aux hommes. Ceux-ci devraient revendiquer leur droit de voir leurs enfants grandir et de sortir d'un rapport au travail stressant. Ils y gagneront une nouvelle liberté. Et les femmes, plus de responsabilité dans le cadre professionnel et dans celui de la cité. Globalement, la répartition des tâches entre homme et femme aujourd'hui me rappelle la Suède... d'il ya 30 ans.

Concrètement, quels sont les principaux enseignements de ce diagnostic dans votre ville ?

L'offre de Suresnes est d'excellent niveau dans plusieurs domaines, notamment les structures de garde (crèches, etc) qui permettent aux femmes de travailler hors de la maison. La ville apparaît aussi comme un employeur assez exemplaire qui a plus de femmes que d'hommes au niveau cadre. Les Suresnoises ont un taux d'activité record : 90,1% des femmes entre 25 et 55 ans sont actives ! Elles sont aussi beaucoup plus diplômées que la moyenne nationale. Mais les écarts avec les hommes sont aussi beaucoup plus marqués qu'au niveau national : à Suresnes les femmes ont un salaire inférieur en moyenne de 25% à celui des hommes. L'étude montre que les femmes et les familles monoparentales sont plus exposées que les autres à la pauvreté. De façon générale il reste à faire des efforts importants contre des inégalités faites aux filles et femmes les plus vulnérables, comme parfois des remises en cause de la mixité, qui sont fondées sur cette idée insupportable que la femme est inférieure à l'homme.

LES 12 CHANTIERS DE L'EGALITE

1/ Politique : la parité est en marche

LE CONSTAT

En 2010, à l'échelle nationale, les femmes représentent 53% des électeurs mais seulement 18,5% des députés, 21,8% des sénateurs et 13,8% des Maires. Grâce à la loi du 6 juin 2000 sur la Parité, la proportion de femmes conseillers municipaux est passée de 21% à 34,8%.

LE BON POINT La parité sans se forcer

A Suresnes, les Conseils Consultatifs de Quartiers (CCQ) comptent autant de femmes que d'hommes, (74 femmes et 74 hommes). Et cette parité s'est installée sans qu'il soit e besoin de la formaliser dans les statuts. Le Conseil Municipal, lui, respecte la législation sur la parité hommes/femmes et comporte même une Conseillère municipale chargée de l'égalité des chances

A AMELIORER Que la parité n'attende plus le nombre des années.

Au sein du Conseil Communal de la Jeunesse, il n'existe pas d'obligation de parité entre filles et garçons, mais on constate que les filles sont majoritaires lorsque l'engagement se fait sur la base du volontariat. Ainsi, au CCJ collège, il y avait 71% de filles pour 29% de garçons en 2009 et 75,5 % de filles pour 24,5% de garçons en 2010. En revanche, au CCJ enfants (CM2), où l'accès se fait par élection, les garçons sont plus présents : 68% de garçons pour 32% de filles en 2009 et 45,5% de garçons pour 54,5% de filles en 2010. Par ailleurs, le Conseil local économique et social, pourtant instance d'expertise sur l'égalité, ne compte qu'un tiers de femmes....

Qu'est-ce-que la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale ?

Rédigée en 2006 par la *Conseil des Communes et Régions d'Europe*, elle est destinée aux collectivités locales et régionales d'Europe. En la signant, celles-ci **prennent l'engagement public** de d'élaborer et d'adopter dans les deux ans un plan d'action pour l'égalité, puis de le mettre en œuvre sur leur territoire. Ce plan doit **recouvrir la situation des femmes** dans **tous les domaines relevant de l'action publique** (parité politique, égalité professionnelle dans l'administration locale) **ou plus largement de la vie de la cité** (accès aux soins, au sport ou à la culture, violences conjugales, conciliation vie professionnelle/vie privée, pratiques de la mixité....)

Ce plan n'a donc rien d'un simple engagement de principe : il doit présenter les objectifs, les ressources affectées et le calendrier proposé.

Au préalable, il nécessite la réalisation d'un **état des lieux en profondeur** qui fait ressortir sans complaisance les **forces et faiblesses** de la collectivité. Ce diagnostic recense les pratiques existantes, les actions engagées pour la promotion de l'égalité ainsi que les obstacles qui rencontrés. Il implique l'ensemble des services municipaux et s'ouvre aux professionnels et aux acteurs et associatifs dans chacun des domaines concernés

LES 12 CHANTIERS DE L'EGALITE (2 & 3)

2/ Discriminations : des comportements sexistes à prévenir

LE CONSTAT

Au niveau national, les études menées pour la HALDE établissent que les discriminations envers les femmes progressent. Les discriminations liées au sexe sont d'ailleurs le 2^{ème} motif le plus invoqué dans les plaintes reçues. Une femme active ou retraitée sur trois a le sentiment d'avoir été, victime de discrimination sur son lieu de travail et 28% des femmes enceintes.

A AMELIORER Des remises en cause de la mixité

La difficulté tient à l'absence de chiffres locaux disponibles. Mais les entretiens menés avec les professionnels (centres de loisirs ou d'animation, associations d'aide aux femmes ou d'alphabétisation) font remonter des comportements sexistes. Dans certaines familles, femmes et jeunes filles sont incitées à « rester à la maison » ou à pratiquer des activités « entre femmes ». Il est parfois fait état du refus de garçons de laisser les filles participer à des activités réputées « masculines » ou effectuées en groupes mixtes (dans le cadre d'un centre de loisirs). Les cours d'alphabétisation proposés dans un cadre associatif quoique comprenant un objectif de mixité et de dialogue interculturel ont également objets d'une remise en cause de la mixité des cours.

LE BON POINT La prévention est déjà enclenchée

Pour faire face à ces difficultés, les centres d'animation jeunesse s'efforcent de mener des initiatives dans le domaine de la parentalité, afin d'agir sur le comportement des parents. Les animateurs abordent la question de l'égalité entre hommes et femmes avec les jeunes, notamment lorsque les garçons font allusion à des stéréotypes.

3/ R.H : la ville, employeur en pointe

LE CONSTAT

Globalement, en France, les femmes sont légèrement sur représentées dans la Fonction Publique Territoriale (61% des effectifs) elles sont largement sous représentées dans les emplois de direction dont elles n'occupent que 18,6%. Par ailleurs elles sont 36% à travailler à temps partiel tandis que 30% de l'emploi féminin est non titulaire (contre 18% chez les hommes). Elles gagnent enfin 11,3 % de moins que les hommes, écart qui monte à 18% pour les catégories A.

LE BON POINT Les femmes à la barre

A « l'école » de l'égalité professionnelle, la ville de Suresnes, dont 67% des agents sont des femmes, apparaît comme une « élève » exemplaire sur trois volets essentiels: l'accès à la formation continue, aux postes à responsabilités, et la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Ainsi, sans compter les responsables du secteur social (crèches, établissement pour personnes âgées) qui sont presque exclusivement des femmes, 60% des postes de direction sont occupés par des femmes. Par ailleurs seules 14,7% des femmes travaillent à temps partiel. Contrairement aux critères nationaux, elles accèdent d'avantage à la formation (67%) que les hommes (64%).

A AMELIORER Des salaires trop inégaux

A temps de travail égal, les femmes gagnent en moyenne 7% de moins que les hommes, un écart qui reste inférieur à la moyenne nationale (11,3%), mais qui peut s'accroître en fonction de la position hiérarchique et de la filière. Ces inégalités de salaire se concentrent dans les filières dites masculines où elles sont moins nombreuses (filière sportive, police municipale, filière technique), mais aussi dans la filière administrative, où les femmes sont pourtant très majoritaires.

LES 12 CHANTIERS DE L'EGALITE (4 & 5)

4/ Education : les filles mieux notées avec moins d'aide

LE CONSTAT

En France, des clivages demeurent entre filles et garçons, tout au long de leur cursus. de l'école à l'enseignement supérieur. Les filles représentent 53,5% des bacheliers (2008) et 57,8% des titulaires d'un baccalauréat général et obtiennent désormais des diplômes plus élevés que les garçons. En 2008, 51 % des filles sont sorties diplômées de l'enseignement supérieur, contre 37 % des garçons. Mais les filles sont toujours minoritaires dans les formations techniques ou scientifiques et les filières d'élite.

LE BON POINT Des femmes supérieurement diplômées

A Suresnes, 16% des femmes contre 11,3% des hommes seulement ont un niveau Bac +2, mais la tendance s'inverse pour les Bac +4 et Bac +5 qui concernent 25 % des femmes pour 35% des hommes. Les filles sont également bien moins présentes que les garçons plus souvent en difficulté scolaire ou en situation de délinquance dans les nombreux dispositifs de soutien éducatif mis en place par la municipalité. Les filles redoublent aussi moins souvent que les garçons, quel que soit le milieu social d'origine. Enfin le taux d'accès des femmes de Suresnes à un diplôme supérieur Bac +4, Bac +5 (25%) est largement plus élevé qu'à l'échelle régionale (19%) ou nationale (10,4%).

A AMELIORER Des écarts d'accès élevés

Si les femmes accèdent plus aux diplômes supérieurs à Suresnes qu'en France, en revanche l'écart d'accès avec les hommes est plus élevé. La différence est de 10 points (25% contre 35%) à Suresnes pour seulement 2 points en France. (10,4% contre 12,6%). Même constat pour l'absence de diplômes. 14,8 % des Suresnoises non scolarisées de 15 ans ou plus n'ont aucun diplôme contre 12,8% pour les hommes. L'écart entre hommes et femmes est plus prononcé qu'aux niveaux régional et national, même si la ville peut se féliciter d'avoir un taux de non diplômés sensiblement plus bas que la moyenne.

5/Santé : des soins fréquentés au féminin

LE CONSTAT

L'espérance de vie des femmes françaises à la naissance (l'une des plus élevées au monde) est de 84,4 ans, nettement supérieure à celle des hommes, 77,5 ans. Mais les femmes déclarent en moyenne plus de maladies et ont une consommation de soins plus élevée que les hommes. Elles connaissent aussi un renoncement aux soins pour raisons financières plus élevé (16,5%) contre 11,7%). Les hommes sont plus fréquemment touchés par le cancer que les femmes (un homme sur deux contre une femme sur trois) mais la fréquence du cancer chez les femmes de 35 à 45 ans a été multipliée par 4 en 10 ans tandis que le taux de décès par cancer du poumon a quasiment doublé chez les femmes en l'espace de quinze ans alors qu'il a baissé chez les hommes.

LE BON POINT Des femmes très suivies

Le Centre de santé municipale permet d'apporter une réponse aux problématiques de santé des femmes : 80% de sa patientelle est féminine. Les femmes sont aussi très largement majoritaires. dans les structures liées comme l'Espace Accueil Cancer les Alizés et la Maison des Aidants. Enfin le CMM participe activement à de nombreuses campagnes de prévention notamment dans le cadre du Plan national contre le cancer dans lesquelles les femmes sont majoritairement impliquées.

A AMELIORER Impliquer les hommes

Dans le domaine de l'égalité hommes-femmes en matière des soins c'est notamment vers les hommes que l'effort doit porter. Il faudrait améliorer les actions de prévention en leur direction (notamment sur les cancers masculins et les maladies cardiovasculaires. les attirer davantage au CMM. L'information des jeunes sur la santé sexuelle, les comportements à risque, les moyens de contraception, etc) gagnerait aussi à être renforcée.

LES 12 CHANTIERS DE L'EGALITE (6 & 7)

6/ Vie familiale : femmes actives demandent temps de vie partagés

LE CONSTAT

En France les femmes assument près de 80% des tâches domestiques, tandis qu'en moyenne, les femmes salariées consacrent quatre fois plus de temps que les hommes à faire le ménage et deux fois plus de temps à s'occuper des enfants ou d'un adulte à charge à la maison.

Ces chiffres ne se déclinent pas au niveau local. En revanche les statistiques disponibles donnent la mesure de l'importance de la demande en mode de gardes : le taux d'activité des Suresnoises de 25 à 54 ans est de 90,1% (contre 80,2% en France). Par ailleurs, 25% des ménages avec enfants sont des familles monoparentales (contre 15,8% en Ile-de-France et 13,6% en France), dont 97,2 % sont composées de femmes seules avec enfant(s). Enfin, la ville compte 17% de familles nombreuses (pour une moyenne nationale de 10%).

LE BON POINT Une politique volontariste en direction des familles

A Suresnes, le taux de couverture des besoins en garde d'enfants (d'âge préscolaire) est de 73%, très supérieur à la moyenne départementale (58%) ou nationale (44%). L'Institut de formation en auxiliaire de puériculture de Suresnes, ouvert à l'initiative de la municipalité a permis de pallier les difficultés de recrutement dans la petite enfance. Un dispositif très complet prend en charge les enfants pendant les temps périscolaires et extrascolaires, et des actions de soutien à la parentalité sont menées notamment dans l'espace *La clé d'or* au sein de la Maison de la Petite Enfance.

A AMELIORER : Soutenir les parents solo

Mieux prendre en compte la monoparentalité pour soutenir les parents qui élèvent seuls leurs enfants tout en développant des actions visant à encourager l'implication de l'autre parent, dans l'éducation des enfants. Encourager la mixité et la prise en compte du genre par le personnel de la Petite enfance et des centres de loisirs.

7/ Soins aux personnes à charge : une affaire de femmes

LE CONSTAT

Les femmes et les hommes sont touchés de manière identique par le handicap. Mais quand il s'agit de prendre en charge des personnes âgées dépendantes, des enfants handicapés ou des conjoints malades ce sont les femmes (épouses, mères, filles ou belles-filles) qu'on trouve en première ligne. Entre 60% et 70% des aidants sont des femmes.

LE BON POINT Des centres accueillent et écoutent les femmes

Deux structures de soutien aux malades et aux aidants ont été mises en place par la ville de Suresnes : *Les Alizées*, espace d'accueil et d'écoute dédié aux malades du cancer ou à leurs proches et *la Maison des Aidants* qui accueille les personnes soutenant des personnes gravement malades ou handicapées : ces structures sont fréquentées presque exclusivement par des femmes.

A AMELIORER : Renforcer le soutien

Le nombre de personnes âgées dépendantes dont le nombre croît de manière importante. Le soutien aux « aidants » (information, soutien, groupes de parole...) sur le modèle du travail réalisé en faveur des aidants des victimes de la maladie d'Alzheimer devrait donc être encore élargi, et renforcé notamment en direction des femmes élevant seules un enfant handicapé. Mieux informer les hommes sur ces structures afin qu'ils s'impliquent davantage.

LES 12 CHANTIERS DE L'EGALITE (8 & 9)

8/ Pauvreté: les femmes et les familles monoparentales premières touchées

LE CONSTAT

Au niveau national si les hommes sont largement majoritaires parmi les personnes en situation de très grande précarité, les familles monoparentales et les femmes âgées sont les plus touchées par la pauvreté. Les femmes représentent 54% de la population « pauvre » dont les deux tiers ont plus de 65 ans. Les femmes élevant seules leurs enfants, touchées pour 32,4% d'entre elles par la pauvreté. A Suresnes, l'analyse de la répartition des aides de solidarité confirme cette surexposition des femmes à la pauvreté. 65% émane de femmes et 35% d'hommes.

Au niveau national, les familles monoparentales constituent la composition familiale la plus fragile, socialement et économiquement. Dans 85 % des cas, il s'agit d'une mère et de ses enfants. Ces mères ont des revenus plus incertains, de plus grandes difficultés à trouver des solutions pour la garde de leurs enfants et vivent dans des conditions de logement plus difficiles et plus fragiles. A Suresnes 80% des demandes d'aide émanent de personnes isolées (hommes seuls à 27%, femmes seules à 23%, et familles monoparentales à 50%). 97% des familles monoparentales sont constituées d'une femme seule avec enfant(s). Elles représentent 42% des foyers aidés par l'épicerie sociale

A AMELIORER Etudier l'impact des tarifs du quotient familial

L'impact du système de tarification au quotient familial sera étudié afin de mieux cerner son impact sur les familles monoparentales. Compte tenu des nombreux frais incompressibles et des difficultés spécifiques aux familles monoparentales cette tarification, dans certains cas, pourrait s'avérer pénalisante. Par ailleurs, les garçons bénéficient davantage des dispositifs municipaux d'inclusion sociale des jeunes (formation BAFA, Bourse Permis de Conduire) et un rééquilibrage devrait être recherché.

9/ Logement : l'enjeu des familles monoparentales et des victimes de violence

LE CONSTAT

Les femmes, majoritaires parmi les travailleurs pauvres et qui constituent, au niveau national, 85% des familles monoparentales, sont donc plus souvent touchées par les problèmes de logement. Au niveau national, 20% des familles monoparentales ont un logement trop petit contre 10% pour les couples avec enfants. Par ailleurs dans les cas de violences conjugales ou familiales, certaines femmes victimes renoncent à quitter leur conjoint ou leur famille dans la crainte de ne pas retrouver de logement.

LE BON POINT Une majorité de femmes aidées

A Suresnes, la proportion de logements sociaux (39%) est particulièrement importante. Une attention particulière est portée au logement des familles monoparentales : 30% des locataires du parc social sont des familles monoparentales alors qu'elles représentent 17% des ménages. La Ville attribue également des aides au logement. L'ASAL (association suresnoise d'aide au logement) accueille 39% de femmes seules avec enfants. Si on additionne les femmes seules et les femmes seules avec enfant(s), celles-ci représentent 14 familles sur 23, soit 61% des personnes bénéficiaires.

A AMELIORER Mieux prendre en compte les situations d'urgence

S'il est parfois informé de cas de violences conjugales il demeure difficile au service Logement de faire face à ces situations d'urgence en raison du grand nombre de demandes et des temps d'attente très longs. La loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites aux femmes qui permet au juge aux Affaires familiales de prendre, sans attendre la décision de la victime sur le dépôt d'une plainte, des mesures d'urgence, comme l'éviction du conjoint violent ou le droit au relogement hors de portée du conjoint, devrait permettre de faire évoluer les pratiques relatives au re-logement des femmes victimes de violence.

LES 12 CHANTIERS DE L'EGALITE (10 & 11)

10/ Culture, sports et loisirs : des différences qui perdurent

LE CONSTAT

A Suresnes comme à l'échelle nationale, les activités sportives restent différenciées selon le sexe. Chez les jeunes, les filles souhaitent faire davantage de sport, alors même qu'elles constituent 47 % des adhérents aux associations sportives de la ville. Surtout, hommes et femmes se différencient dans leur pratique du sport : la pratique féminine est moins liée à l'adhésion à une structure sportive (club ou association), que la pratique masculine. Les femmes pratiquent plus les sports individuels que les sports collectifs, à l'inverse des hommes et le font d'abord pour leur loisirs. Dans le secteur culturel on observe aussi chez les filles une différenciation des disciplines culturelles selon le genre. Femmes et hommes ont en revanche des pratiques similaires de fréquentation des lieux culturels.

LE BON POINT Une offre riche et sans cesse renforcée

Le service des Sports et les 45 associations sportives de Suresnes offrent de multiples activités sportives. Le 2^{ème} forum des femmes consacré l'an dernier au *Sport au féminin* a permis à certaines demandes d'aboutir, (création de douches dans les services municipaux pour les agents femmes qui souhaitent faire du sport). Des créneaux horaires ont été progressivement ouverts pour les femmes dans des sports traditionnellement masculins.

A AMELIORER Il faut ré-é-qui-li-brer

Pour la plupart des sports, la répartition filles/ garçons demeure déséquilibrée et :on observe toujours la persistance de la fermeture totale aux femmes de certains sports (football, rugby, boxe).La mixité pourrait être utilement promue dans les différentes activités culturelles et sportives chez les jeunes, ainsi que dans l'encadrement sportif. Chez les femmes parmi les dirigeants des 45 associations sportives, on ne trouve que 12 femmes (27%), un chiffre dans la moyenne nationale, mais bien en-deçà de leur part parmi les adhérents. Enfin malgré une forte participation des femmes à la vie culturelle, elles sont encore peu reconnues dans certaines professions artistiques (compositeurs, chefs d'orchestre...).

11 / Sécurité et violence sexuée : les indicateurs à la hausse

LE CONSTAT

Tous crimes et délits confondus, la part des femmes parmi les mis en cause en France était de 15,1 % en 2008 alors qu'elles représentent 51,4% de la population. Les femmes sont autant que les hommes victimes de violences, mais celles-ci ne sont pas de même nature et ne s'exercent pas dans les mêmes conditions. Les femmes sont deux fois plus souvent agressées physiquement au sein du ménage, et trois fois plus souvent victimes d'attouchements ou de rapports sexuels forcés à l'extérieur comme à l'intérieur du ménage. A Suresnes, le commissariat a eu connaissance de 33 cas de violences conjugales en 2009. Les cas qui ont fait l'objet d'une intervention de police ont tous conduit à une procédure judiciaire, même si seulement 3 auteurs ont été déférés devant la justice. En revanche, parmi les violences dénoncées directement par la victime au commissariat, 12 seulement ont été suivies d'une procédure judiciaire

LE BON POINT De multiples dispositifs viennent en aide aux femmes victimes de violence

Localement, de très nombreuses structures municipales ou départementales apportent conseils et assistance aux femmes victimes de violences : le dispositif Femmes Victimes de Violences 92 l'ADAVIP 92 (Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales des Hauts-de-Seine), l'AFED (Association pour les Femmes en Difficulté des Hauts-de-Seine), le Centre Flora Tristan, L'Escale, le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) La Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit de Suresnes et la circonscription de la vie sociale.

A AMELIORER La sensibilisation est une des solutions

Au niveau local comme national : communiquer sur la question des violences sexuelles, sensibiliser et former les professionnels concernés par la problématique (assistantes sociales, médecins et autres professionnels de santé, juge, avocat, policiers et gendarmes). Par ailleurs la Circonscription de la vie sociale a décidé de construire en 2011 un réseau fédérant les professionnels amenés à traiter la problématique des violences conjugales : la Ville de Suresnes est invitée à y participer.

LES 12 CHANTIERS DE L'EGALITE (12)

12/ Emploi et économie : des femmes actives mais encore désavantagées

LE CONSTAT

Au niveau national, les statistiques montrent la persistance d'un « plafond de verre » qui barre l'accès des femmes aux fonctions de responsabilité. S'y ajoutent des écarts de salaires toujours importants. Au niveau national, les femmes gagnent 27% de moins que les hommes. A poste équivalent, expérience et qualification égales, les inégalités de salaire atteignent encore 10%.

A Suresnes, le taux d'activité des femmes (emploi ou chômage) est plus bas (77%) que celui des hommes (84%). C'est parmi les 15/24 ans que cet écart est beaucoup plus faible. Il se creuse ensuite. Entre 25 et 54 ans il est cependant plus important que la moyenne du département (90,1% contre 88,4%). On observe aussi que la naissance des enfants déplace progressivement l'activité du couple vers l'homme et la charge des enfants vers la femme.

LE BON POINT Des femmes plus actives, plus qualifiées

Le taux d'emploi des Suresnoises s'élève à 69,2% (contre 75,8% pour les Suresnois). C'est mieux que la moyenne des Hauts-de-Seine (66,2%), de l'IDF (63,1%) et mieux qu'au niveau national (60,7%), même si c'est en retrait sur d'autres pays d'Europe. Parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures, 59% sont occupés par des hommes et 41% par des femmes, ce qui est plus équilibré que la moyenne nationale (63/37). Le nombre et la proportion de femmes parmi les cadres à Suresnes sont plus favorables qu'ailleurs.

A AMELIORER Des disparités salariales trop marquées

Les disparités salariales entre hommes et femmes semblent encore plus marquées à Suresnes qu'au niveau national : Ainsi, en 2007, pour un temps complet, le salaire net horaire moyen des femmes est de 16,6 euros contre 22,2 pour les hommes. Les femmes de Suresnes gagnent donc 25% de moins que les hommes pour un salaire horaire à temps plein, alors que l'écart national est de 19%.

UN DIAGNOSTIC, ET APRES ?...

5 mars 2011 : Signature de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, à l'occasion du Forum des femmes, consacré à la présentation du diagnostic.

Mars/avril 2011 : Mise en place du Comité de pilotage pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

Mars 2012 : Présentation du plan d'actions élaboré par le Comité de Pilotage, conformément aux engagements pris dans la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, à l'occasion du Forum des femmes.

Forum des Femmes

5 mars 2011

Egalité entre les femmes et les hommes

Vie familiale, carrière, parité : les nouveaux défis

Pour les enfants de 2 à 12 ans : Accueil, goûter, animation

Modérateur : Marc Dumas, animateur et journaliste

16h - Signature de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, par Christian Dupuy, Maire de Suresnes, Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine

16h15- - Ouverture du Forum des Femmes par Jeannette Bougrab, secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de la Vie associative, ancienne présidente de la HALDE,

16h45 - Présentation du diagnostic sur l'égalité entre les femmes et les hommes à Suresnes par Cécile Guillou, Première Adjointe au Maire déléguée à la Politique de la Ville et la Démocratie de Proximité et Gunilla Westerberg-Dupuy, Conseillère municipale déléguée à l'égalité des chances.

17h 15 - Table-ronde : Une carrière et une famille, le nouveau défi ?

Avec :

-**Elisabeth Debré**, Sénateur des Hauts-de-Seine, Vice-présidente de la commission des Affaires sociales,

- **François Fatoux**, Délégué Général de l'Observatoire de la Responsabilité Sociale des Entreprises,

- **Agnès Vahramian**, Rédactrice en Chef pour *Envoyé Spécial*, Grand Reporter à France Télévision,

- **Sandra Le Grand**, Chef d'entreprise, auteur de « Entreprendre : un peu, beaucoup, passionnément », marraine du Prix des Entrepreneuses,

- **Gaëlle Guernalec-Levy**, journaliste et responsable du service « Société et Modes de vie » au magazine *Parents*, écrivain,

- **Marlène Schiappa**, fondatrice du site *Maman travaille*, auteur de *J'aime ma famille*.

- Questions de la salle

18h30 - **Présentation des dessins des enfants sur le thème de l'égalité filles/garçons**

18h45 – **Clôture du Forum / Cocktail**

CENTRE DES LANDES. 6 CHEMIN DE LA MOTTE 92150, SURESNES

Contact presse : Arnaud LEVY 01 41 18 15 52 / 06 28 81 11 96 alevy@ville-suresnes.fr